



Comment soutenir la Fondation Res Publica ?

Vous pouvez soutenir les activités de la Fondation Res Publica en lui adressant votre soutien financier.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique, les versements que vous lui accorderez vous feront bénéficier d'un avantage fiscal conséquent :

- pour les particuliers, la loi de finances permet la déduction de l'impôt sur le revenu de 66% du montant de vos dons (pour un don de 100 euros, vous pouvez déduire 66 euros de votre impôt sur le revenu)
- pour les entreprises la loi de finances permet une déduction de vos dons de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% .

Vous pouvez imprimer le bon ci-dessous et l'adresser, avec votre chèque à Fondation Res Publica, 52 rue de Bourgogne 75007 Paris , ou utiliser le don en ligne sur notre site. Le reçu fiscal vous sera ensuite adressé.

Bulletin de soutien à la Fondation Res Publica

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Soutiens la Fondation Res Publica, et verse, par chèque, un montant de euros à l'ordre de « Fondation Res Publica

A retourner à Fondation Res Publica, 52 rue de Bourgogne 75007 Paris